

Assemblée générale du 29 avril 2005

Ouverture de l'AG : 20h10

Jean-Philippe souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. Présence et contrôle des clés

Présents : Barras Vincent, Baudois Renée et Daniel, Bonny Philippe, Bonny Roland, Haesler Jean-Philippe, Krattinger Laurent, Mercier Rémy, Pittet Michel, Pittet Emilie, Pury Marc, Schuler Roger, Strub Daniel, Sudan Chantal, Vetterli Christian, Sautaux Raymond et Catano Sarah.

Arrivée tardive annoncée : Nicola Capelletti, Gilbert Crausaz

Excusés : Barras Véronique, Laurent Stern, Tramaux Sven, Marmy Jean-Charles

Absent pour séjour étranger : Catillaz Michel

Jean-Philippe rappelle que seuls les membres actifs et libres ont le droit de vote. Membres libres et actifs présents : 14 la majorité est fixée à 8 voix.

Contrôle des clés : Daniel Baudois demande à ce que les clés soient contrôlées à l'aide de la liste signée par les membres.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Remarques : Daniel Baudois relève, avec beaucoup d'humour, quelques « coquilles », sorte de clin d'œil amical à l'ancienne secrétaire.

Le PV est approuvé par l'assemblée.

3. Admissions, Démissions

A) Démission et changement de statut

Laurent Krattinger nous informe de sa démission. Laurent expose ses raisons : il a eu très peur à la suite de son incident de plongée ; afin de ne pas se mettre en danger, ni mettre en danger les plongeurs, il a décidé de mettre un terme à sa « carrière » de plongeur et entend démissionner.

Il remercie les plongeurs, en particulier ses binômes.

Il mettra en vente son matériel de plongée. Une liste sera affichée au local. Laurent fait don de sa cotisation 2005 à la société. Jean-Philippe souligne que Laurent sera toujours le bienvenu. Il sera naturellement invité à la broche. La porte de la société lui restera également ouverte.

Emilie Pittet fait la demande de passer en membre libre pour cause de départ à l'étranger. Le comité propose d'accéder à la demande d'Emilie. Décision sera prise ce soir, mais son nouveau statut entrera en vigueur à l'AG d'automne.

Vote : L'assemblée accepte le changement de statut à l'unanimité. Emilie sera membre libre pour une durée maximum de deux ans à compter de l'AG d'automne.

B) Demande d'admission

Jocelyn Rey demande son admission au club de plongée.

Jean-Philippe fait lecture de la demande de Jocelyn. Jean-Philippe expose la demande de Jocelyn, rappelant qu'il a été membre durant près de 20 ans. Jean-Philippe rappelle également qu'à l'époque de sa démission, le statut de membre ami n'existait pas.

Christian : Il relève qu'il faut faire attention à ne pas accepter trop de membres amis, sans augmenter la part des membres actifs. La société st vieillissante et il faut penser à maintenir une société active et dynamique.

Daniel Baudois : Il est exceptionnel qu'un ex-membre de longue date ne requière, par la suite, une nouvelle admission comme membre ami. Il serait dès lors triste de refuser son admission.

Quid si un membre ami décide de prendre le bateau ? S'il n'est pas accompagné d'au moins deux membres actifs, il doit louer le bateau. Daniel craint qu'un membre ami ne connaissant pas très bien le bateau l'endommage.

Vote : 13 pour, aucune abstention. Jocelyn est admis comme membre ami. Il sera contacté dans le courant de la soirée et invité à partager le repas.

4. Rapport du Président

4.1 Préambule

Avant tout je vous demande de la clémence pour cette première assemblée que j'ai l'honneur de présider. Je vous remercie de la confiance que vous témoignez et je vais tout mettre en oeuvre afin de ne pas la décevoir.

Depuis la dernière assemblée générale du 12 novembre 2004, le comité s'est réuni à cinq reprises afin de traiter des affaires courantes de la société. Il a également été présent à l'assemblée des délégués de l'USL, l'assemblée des délégués de l'AFS et à la conférence des présidents de cette même AFS. Nous nous sommes excusés pour l'assemblée de la FSSS, malheureusement un peu hâtivement car nous avons ainsi mis Michel Pittet dans l'embarras. A cette occasion, je tiens Michel à te présenter nos excuses pour notre maladresse !

4.2 Rétrospective des activités depuis l'assemblée d'automne 2004 :

17.12.04 Loto à la Prillaz

18.12.04 Plongée de Noël et souper avec les familles

15.01.05 Plongée au Lac de Thoune

La Socarest n'a pas eu besoin de nos services cette année pour carnaval.

Journée de remise en forme annulée pour des raisons de logistique (pas de piscine disponible après 09h00 le matin)

Sortie à ski annulée par manque d'inscriptions

06.04.05 Mises sous enveloppes. Merci de votre participation nombreuse qui nous a permis de régler cette corvée en deux soirs !

Plongée au lac Léman

3 plongées sous glace organisées par Roger

11/12.03.05 Visite de la foire de la plongée ANNISUB annulée par manque d'inscriptions

19.03.05 Souper de remerciement pour les membres sortants du comité. La soirée a été sympa mais aurait pu être plus dynamique avec un nombre de participants plus élevé.

23/24.04.05 Week-end au lac de ZH. Superbes plongées, mais malheureusement seulement trois plongeurs !

4.3 Matériel de la société

Un grand merci à Marc pour l'installation de la nouvelle armoire du matériel de club. Notre matériel peut ainsi respirer et sécher après les plongées. Les armoires des membres ont pu être redistribuées, et j'espère que tout le monde a pu y trouver son compte. Il faut parfois savoir avoir de la patience, beaucoup de patience pour certaines...

Marc a également changé la cartouche du compresseur qui à ses dires en avait bien besoin ! Merci.

4.4 Cave et intendance du local

Pas la moindre fausse note n'est parvenue jusqu'à mes oreilles pour cette saison. Un grand merci à notre caviste et à notre intendant. Je tiens simplement à rappeler à chacun qu'il n'est pas interdit de donner un coup de panosse après un retour de plongée. Le local n'en devient que plus accueillant pour les prochains utilisateurs !

4.5 Participation

Tous les printemps, c'est la même rengaine ! Je veux bien que la saison d'hiver n'est pas la plus encourageante pour notre activité, mais le comité a montré quelques signes de désappointement au cours de cette dernière saison. Bien trop souvent, le chef de plongée attiré s'est retrouvé seul au local le samedi après-midi à 14h00 ou depuis peu le mercredi soir à 19h00. La charge des différents chefs de plongée est relativement lourde pour pouvoir garantir un pilote et plongeur P3 ou Dive Master à chaque plongée d'entraînement ! Ces après-midi ou soirées sont bloquées pour eux et c'est frustrant de ne pas pouvoir plonger par manque de binôme ou de devoir boire une bière tout seul ! J'espère de tout cœur que les beaux jours vont réveiller vos instincts et décoller vos branchies.

Le proportion de membres actifs de notre société est en diminution et ne répond même plus aux exigences des statuts. Ca ne veut pas dire qu'il y a trop de membres amis ou libres mais que nous manquons d'actifs ! Nous devons absolument nous poser quelques questions et tenter d'amener de l'air frais dans notre société ! C'est à nous de donner envie au gens de plonger ou alors, aux plongeurs de rejoindre notre société. Le comité a dans cette optique approché la société de sauvetage qui représente un bon potentiel de plongeurs. Une journée d'activités communes devrait être agendée dans le courant de l'été.

Tout le monde à ce jour trouve que le système d'information par sms fonctionne à merveille, sauf peut-être Philippe qui se demandait si tout le monde avait compris qu'on peut non seulement recevoir des messages, mais aussi en envoyer... Lorsqu'une activité est organisée, rien n'est plus désagréable que de ne pas connaître le nombre de participants. Nous avons décidé de ne plus pouponner et de ne tenir compte que des personnes inscrites aux activités ou aux repas. Pour des raisons d'organisation et de finances, il ne nous est plus possible de prévoir à chaque fois une marge pour les éventuelles personnes ayant oublié, ne sachant pas trop, qui nous rediront etc. Merci donc de répondre aux messages du 8400, EGALEMENT EN CAS DE NON-PARTICIPATION !

4.6 Le mot de la fin

Ces dernières années ont été entachées de nombreux événements bien tristes. Mais le mauvais sort qui s'était abattu sur notre société s'est dissipé et c'est avec le sourire que nous avons vu la famille de Philippe s'agrandir avec la naissance de la petite Julie, que nous attendons d'ici très bientôt un peu plus d'animation dans l'appartement parisien de Nicola et que nous souhaitons à Simon un compagnon de jeu.

Applaudissements nourris.

5. Mot du Caissier

Roger remercie tous les membres d'avoir payé leur cotisation à temps. Il évoque le bénéfice substantiel du loto. Nous avons reçu un subside du canton.

Chantal : quelle est l'origine du subside ? Le Sport-Toto, pour les membres de l'AFS (CHF 900.-).

Roland : il souligne que nous avons obtenu au cours des années d'existence de la société un montant considérable au titre de subsides.

6. Activités 2005 – Agenda

Philippe fait lecture du programme de cette saison. Il attire notre attention sur les activités principales prévues.

Philippe informe le plénum de l'organisation de la traversée du lac de Neuchâtel en longueur, en partant d'Yverdon en direction de Marin (30 heures non-stop). Il explique le concept. Sondage : aucun intérêt manifesté par la Sté.

Christian : ne pourrait-on pas faire un don à l'association caritative ? Jean-Philippe relève que nous sommes une société de plongée et que ce n'est pas son rôle. Les comptes étaient déficitaires en 2004.

Chantal : c'est une belle aventure qui est organisée et propose que les plongeurs soutiennent le projet

Christian : la société devrait faire un don ; nous en avons les moyens.

Jean-Philippe relève que par le passé la société s'est privée de certains investissements par manque de fonds.

Marc : il évoque le problème du gaspillage lié aux associations caritatives.

Emilie : c'est plutôt la participation au projet des plongeurs, par solidarité, qui devrait justifier notre don.

Vote : en deux étapes :

*- qui accepte le don ? 10 pour, 3 contre, une abstention. Majorité absolue atteinte
- CHF 100.-, aucune voix ; CHF 200.- majorité absolue.*

Philippe rappelle les raisons qui ont amené le comité à annuler la journée de remise en forme (problèmes de disponibilités des piscines couvertes avec fosse).

Jean-Philippe rappelle la Fête du Lac le 27 août 2005 : il serait judicieux que l'on soit plus nombreux qu'en 2004.

Laurent K : demande à ce qu'on informe le service des eaux de la date prévue pour le nettoyage de la crépine. Philippe s'en charge.

7. Piquets de port

Jean-Philippe rappelle que les piquets sont une source de revenu importante pour la société. Il prie les membres d'être présents lors de ces piquets ou de se faire remplacer. Il informe le plénum des changements intervenus, notamment le fait que les prix des récupérations ont été

augmentés (gratuit pour les membres soutien, CH 100.- pour les autres durant les heures officielles (dimanche 18h00) et CHF 150.- la première heure et CHF 100.- les heures suivantes en dehors des heures officielles ; les nouvelles cartes sont à disposition.

Cf. rapport de Jean-Philippe

Daniel Baudois : ne pas intervenir si la carte n'est pas correctement remplie. Jean-Philippe attire l'attention du plénum que les conditions sont au verso de la carte et qu'elles sont claires.

Philippe attire l'attention de l'assemblée sur l'existence du carnet de récupération. Il doit être rempli lors de chaque intervention. Le carnet sera déposé sur le bateau. Des BV seront glissées à l'intérieur du carnet.

8. Divers

- 8.1. Courrier de la société de jeunesse : organisation d'un Baby-Foot humain. La lettre est présentée à l'assemblée.
- 8.2. Tournoi de pétanque 23-29 mai 2005. Feuille d'inscription remise à l'assemblée ;
- 8.3. Traditionnelle broche des Gémeaux : Marc propose le dimanche 28 mai, repas canadien.
- 8.4. demande du CVE pour mise à dispo. du bateau et d'un pilote pour les 100 miles. Jean-Philippe informe l'assemblée que le comité a pris la décision de mettre à disposition le bateau pour promener les journalistes.
- 8.5. Information sur la possibilité d'élaborer un site internet. Jean-Philippe informe que le comité s'est penché sur cette question et qu'il serait judicieux de créer notre propre page internet. On donne une image positive vers l'extérieur. La conception d'une page Internet coûte env. CHF 300.-. Quelqu'un dans la société serait-il capable de faire cela ?
 - 8.5.1. *Daniel Baudois : pourquoi cela ne passe-t-il pas par la Socop ? Laurent K : il est capable de faire un site si l'on lui met à disposition les docs et les idées.* Le comité proposera un projet à Laurent K.
- 8.6. Le site in memoriam : Philippe informe l'assemblée sur l'avancement du projet. Daniel Baudois rappelle que l'on pourrait créer un site « des grenouilles », proche du site in memoriam.
- 8.7. Rémy : *qu'en est-il de l'émission TV ? Daniel Baudois : il a l'adresse de la personne responsable de l'émission. Jean-Philippe écrira à la chaîne TV.*
- 8.8. *Daniel Baudois : relève que notre absence à l'assemblée de la FSSS est regrettable.*
- 8.9. Marc informe l'assemblée que les sociétés n'ont plus à se présenter le 1^{er} août pour signer le protocole.
- 8.10. *Christian :*
- 8.11. *Chantal : propose un échange avec Amphitrite: proposer à Amphitrite la mise à disposition du bateau une fois par mois, en échange de la possibilité de membres nouveaux d'adhérer à la sté d'Estavayer. Emilie : on pourrait proposer à Amphitrite d'offrir à leurs nouveaux plongeurs une plongée avec le club d'Estavayer.* Le comité prendra contact avec Amphitrite.
- 8.12. Christian et Daniel Baudois se mettent à disposition pour piloter un samedi.
- 8.13. *Christian :* création à Estavayer d'une cave à Jazz. Christian évoque la possibilité de sponsoriser le projet. (www.anecdote.ch).

L'assemblée est clôturée à 22h24

Applaudissements et remerciements à Chantal pour son magnifique repas.